



Groupe SA

CONDITIONS TECHNIQUES DE RACCORDEMENT (CTR)



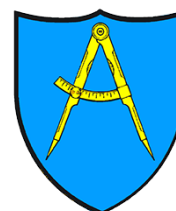
Réseau de chauffage à distance (CAD) 2523 LIGNIERES

Aide-mémoire du propriétaire et de l'entreprise de chauffage chargée de raccorder le logement au réseau de chauffage à distance.

Maître d'ouvrage : Commune de Lignières
Place du Régent 1
2523 Lignières

Direction des travaux : RWB Groupe SA
Rue du Crêt-Taconnet 12A
2000 Neuchâtel

Version 2023



RWB Neuchâtel SA
Rue du Crêt-Taconnet 12A
2000 Neuchâtel

T +41 58 220 39 40
neuchatel@rwb.ch
www.rwb.ch



AU FRAIS DU PROPRIÉTAIRE DU BÂTIMENT CONNECTÉ

ELÉMENTS À CHARGE DU PROPRIÉTAIRE (FOURNITURE ET POSE) À POSER PAR SON INSTALLATEUR ET IMPOSÉS PAR LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE :

- 1 sonde de température sur le circuit de charge du boiler (sortie – ou libération 0-10V pour demande ECS)
- 1 sonde de température extérieur

ELÉMENTS À FOURNIR ET À POSER PAR L'INSTALLATEUR (CIRCUIT DE CHAUFFAGE) À CHARGE DU PROPRIÉTAIRE :

- Démontage et évacuation de la chaudière et du boiler existant. Le maintien du boiler est possible. (Dans le cas où la chaudière est récente demander sa valeur de rachat. Prévoir éventuellement sa revente par le réseau des petites annonces ou par Internet)
- Fourniture et pose d'un nouveau boiler si nécessaire. Minimum 150 litres pour une maison familiale
- Le réseau est en service toute l'année, c'est-à-dire que la production d'eau chaude sera garantie 365 jours par an. Il n'est donc pas nécessaire (mais possible) de rajouter un corps de chauffe électrique de secours. La chaufferie à bois est équipée d'une chaudière à mazout d'appoint et de secours
- Raccordement hydraulique du circuit secondaire à l'échangeur, équilibrage assurant des températures de retour les plus basses possibles. Pas de by-pass sur les groupe. Les groupe à injection devront être équipés de vanne 2 voies.
- Toutes fournitures et prestations destinées à une installation de chauffage traditionnelle.
- Avant le raccordement sur l'échangeur, une installation doit être débouée correctement
- L'installation devra être remplie avec de l'eau conforme à la **SICC BT102-01**

ELECTRICITÉ

Le raccordement électrique du régulateur, des vannes, du compteur du totalisateur et le câblage des sondes de température sont à charge du propriétaire qui demandera un devis à un électricien.

En revanche, la régulation pour un groupe et les sondes sont fournies par le réseau. La pose d'un tableau électrique n'est pas une exigence, le régulateur pouvant être fixé directement sur le mur.



AU FRAIS DU FOURNISSEUR DE CHALEUR

ELÉMENTS ET SERVICES FOURNIS ET INSTALLÉS PAR FOURNISSEUR CHALEUR, CÔTÉ PRIMAIRE :

- 2 vannes d'entrée côté réseau ;
- 1 système de comptage de la chaleur
 - (2 sondes de température, 1 totalisateur et 1 compteur);
- 1 filtre ;
- 1 vanne 2 voies à pression différentielle ou équivalent;
- 1 échangeur de chaleur ayant une puissance nominale correspondant à la puissance contractuelle. Température primaire 70/45°C. Température secondaire max 65/40°C;
- Isolation des conduites du circuit primaire et de l'échangeur de chaleur

- Mise en service de l'installation.

ELÉMENTS FOURNIS, MAIS NON POSÉS PAR LE FOURNISSEUR DE CHALEUR

- 1 régulation pour 1 groupe de chauffage, avec sondes de température, (sonde extérieur, boiler, départ chauffage). Dans le cas où la régulation existante est récente et non incorporée à la chaudière, celle-ci pourra être reprise par le réseau. Dans le cas où il y a 2 groupes de chauffage ou plus, prendre contact avec l'ingénieur.

AUTRES INFORMATIONS

- Pression nominale dans le réseau (6 bars)
- Température du réseau (départ) 65 à 80°C
- Température du réseau (retour) 40 à 50°C

- Le tracé exact du réseau à l'intérieur de l'immeuble est "pressenti". Il sera établi définitivement en accord avec le propriétaire, de même que l'emplacement de l'échangeur de chaleur qui sera en général dans le local de la chaufferie actuelle.

Annexe : Un schéma type d'une sous-station :

- Renseignements complémentaires :

RWB Groupe SA
Damien Mast
+41 79 474 63 76

Neuchâtel, janvier 2023

